

La "Salle ADELAÏDE", son histoire...

Il y a plus d'un siècle et demi, à l'angle de la place St Julien et de la Grande Rue, s'élevait, à l'emplacement occupé actuellement en partie par l'Office du Tourisme, une chapelle dédiée à Saint Julien.

On ne connaît rien de sa construction, mais on sait qu'un mariage y fut célébré en 1657. Durant la Révolution, elle a été désaffectée, fermée au culte et a subi bien des outrages : elle a servi de logement aux "Bleus", de magasin à fourrage et a failli devenir prison civile pour les prisonniers de passage. "Il ne reste que les murs, la charpente", "l'horloge ne sonne plus" : "grand délabrement pour ne pas dire en ruines".

Après bien des péripéties, il fallut penser à sa démolition. Notons que le bâtiment, connu sous le nom d'espace Mauduit, n'existait pas.

Edifiée en 1835-1836 pour être la première école communale de MUZILLAC, école qui fut dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. Il fut construit avec les pierres de la caserne des douanes Sainte-Lucie ou Sainte-Rosalie qui se trouvait près de CATULA sur la route de VANNES et peut-être aussi avec celles de notre chapelle Saint-Julien. Rappelons que l'école des garçons quitta ces lieux en 1854 pour l'actuelle rue Richemont et l'école de filles en 1864 pour le bâtiment occupé actuellement par la perception.

A cette période, il n'y a plus de lieu de culte à MUZILLAC-VILLE. Les habitants sont fort mécontents.

Délibération du Conseil Municipal du 12.02.1837. *"Depuis longtemps, Messieurs, les habitants de cette commune désirent voir en notre ville une chapelle, attendu que notre église paroissiale se trouve à un quart de lieue de MUZILLAC et que les vieillards, les infirmes ne peuvent s'y rendre, le chemin étant d'ailleurs très mauvais et l'église sur la montagne, mais avant de penser à la construction de cette chapelle, il est indispensable d'assurer le logement et le traitement du vicaire qui y est attaché",*

Le 13 février 1837, la municipalité demande au Ministère des Cultes un secours "indispensable" de 3000 F

Le ministre refuse, il faut recourir à l'emprunt. Le préfet venu à MUZILLAC en 1841 annonce que la princesse ADELAÏDE, sœur du roi LOUIS-PHILIPPE fait don d'une somme de 1000 F en demandant de ne pas... l'oublier, si bien que cette chapelle sera dédiée à Sainte Adélaïde. La reine AMÉLIE offre alors un tableau tapisserie représentant le Christ en croix.

La construction fut achevée en 1842. La municipalité demanda à faire un emprunt de 6000 F,

jugea ensuite que les travaux avaient été mal exécutés... encore des problèmes.

D'après le Chanoine DANIGO "La chapelle servait d'annexe à l'église paroissiale et le dimanche on y célébrait la messe à 7 h 30".

Hélas !... les 13 et 14 février 1900 un ouragan causa des dégâts considérables à cette chapelle. Le préfet ordonna la fermeture. Le culte ne sera plus célébré à partir du 5 mars, l'architecte requis demanda la démolition. L'évêque s'opposa à la reconstruction préférant l'extension de l'église paroissiale de Bourg Pol... Le temps passe... En 1905, le Conseil Municipal vote des crédits pour la réparation, pas pour en faire un lieu de culte mais une salle municipale destinée à être utilisée pour "les mariages, les déballages et servirait de marché couvert les jours de pluie".

En août 1924, elle fut louée à la coopérative agricole pour un loyer de 550 F et ce jusqu'en 1928.

A la résiliation du bail, le Conseil Municipal décida de la convertir en "salle des fêtes".

Au cours de la guerre 1939-1945, elle aura servi à accueillir successivement des réfugiés du Nord de la France, les occupants allemands, les FFI qui y cassèrent du bois de chauffage.

Fin juin 1943, l'explosion consécutive à la chute près de Bellevue d'une forteresse volante américaine allant bombarder le port de SAINT-NAZAIRE y fit de nouveaux dégâts "les fenêtres vermoulues cédèrent sous la pression".

De nouveaux travaux à l'intérieur furent entrepris au début des années 1950. Cette salle a alors servi pour l'organisation de bals, de repas, de réunions, de bureau de vote...

Ce ne sera pas la salle "défaite"... le Conseil Municipal en a décidé autrement. Elle sera réhabilitée. Les Muzillacais verront encore longtemps ce fronton de style "pseudo grec" comme l'a écrit Guy LE MENACH il fait partie du patrimoine de notre commune.

Ce sera la salle Adélaïde.....

Félix HERVÉ

